
APPEL À PROJET

**RÉSIDENCE
D'ARTISTE
2022 - 2023**

**— université
— lumière
— LYON 2**

Créée en 1973, l'Université Lumière Lyon 2 est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche pluridisciplinaire dans le champ des sciences humaines et sociales. Elle met en œuvre une politique d'ouverture, humaine et humaniste, engagée et solidaire, démocratique et citoyenne.

Dans sa volonté de s'ouvrir au monde artistique, l'Université Lumière Lyon 2, développe des résidences d'artistes*. Elle s'appuie sur la convention cadre Université lieu de culture (2013).

Une résidence de création ou de diffusion, constitue la modalité privilégiée de la présence artistique à l'université. Elle est l'occasion pour les étudiant.es d'être confronté.es directement à l'univers d'un artiste et à la création contemporaine et favorise le développement et l'accompagnement des pratiques artistiques et culturelles des étudiant.es.

• CANDIDAT.E.S

Artistes, compagnies, collectifs d'artistes et/ou structures associatives témoignant d'une expérience professionnelle dans la conception et la réalisation de projets artistiques et culturels. Une préférence est donnée aux artistes locales/aux.

• DISCIPLINES ET THÉMATIQUES

Le projet peut concerner les disciplines artistiques et culturelles suivantes : théâtre, danse, cirque, théâtre d'objets, théâtre de marionnettes, performance, musique, arts numériques.

Le projet doit entrer en résonance avec les domaines de formation de l'université : Arts, lettres, langues / Droit, économie, gestion / Sciences humaines et sociales / Sciences, technologie, santé ou avec les 8 pôles de spécialité qui fondent la singularité de l'établissement.

Les huit thématiques des pôles sont : Action publique et citoyenneté ; Genre ; Humanités numériques, Individus et sociétés connectées ; Médiations, création ; Mémoires et patrimoine ; Travail ; Villes et mobilités ; Vulnérabilités, inclusions, inégalités.

* Définition donnée par le Larousse - : « artiste invité par une institution culturelle, une collectivité territoriale, etc., à séjourner en un lieu et pour une période donnée afin de réaliser une œuvre, un travail, souvent liés à ce lieu. »

• LIEU MIS À DISPOSITION

L'artiste ou l'équipe artistique retenue sera accueillie sur le plateau de l'amphithéâtre culturel, véritable salle de spectacle de 430 places dotée d'un équipement scénique professionnel.



<https://www.univ-lyon2.fr/campus/test-amphitheatre-culturel>

• PÉRIODE

La mise à disposition gracieuse de l'amphithéâtre culturel avec accueil technique pour l'appel à projet couvre l'une des périodes suivantes :

Du 16 au 25 mai 2022 (hors week-end) soit 8 jours -
(amplitude horaire - 9h - 18h)

Du 15 au 24 juin 2022 (hors week-end) soit 8 jours -
(amplitude horaire - 9h - 18h)

• CONDITIONS

En contrepartie de cette mise à disposition gracieuse, l'artiste ou l'équipe artistique retenue s'engage à donner une ou deux représentations sans coût de cession à l'Université lors de l'année universitaire 2022-2023 (entre septembre 2022 et avril 2023) ainsi qu'un temps de médiation et de rencontre avec le public étudiant.

Cela permet à l'artiste, compagnie ou collectifs d'artistes de bénéficier d'un premier espace de représentation et de diffusion de sa création.

• CALENDRIER

Janvier 2022 : ouverture de l'appel à projet artistique

Fin février : clôture de l'appel à projet artistique

Mars : examen des projets et sélection

Mi-Avril : Annonce des projets retenus, rencontre avec le service culturel et définition des modalités de mise en place de la résidence.

Mai/ Juin : accueil(s) en résidence

Année universitaire 2022-23 : représentation(s) à l'université.

• COMPOSITION DU DOSSIER

- Une lettre d'intention présentant notamment le projet artistique, les motivations et l'adéquation avec les thématiques de l'université ainsi que le projet de médiation artistique auprès des étudiant.es
- Un Curriculum Vitae de l'artiste ou du collectif ou de la compagnie
- Un dossier artistique présentant les réalisations représentatives de la démarche artistique et du parcours artistique.
- Éventuelle fiche technique de la création

Envoi des éléments du dossier avant le 28 février 2022 à :
culture@listes.univ-lyon2.fr

CONTACT

SERVICE CULTUREL DIRECTION DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DES CAMPUS UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Bâtiment C,
campus Porte des Alpes
5 avenue Pierre Mendès France, Bron
Tél. 04 78 77 23 10
www.univ-lyon2.fr
culture@listes.univ-lyon2.fr

Service culturel de l'Université

Lumière Lyon 2 

@CultureLyon2 

culture.universitelyon2 

